



DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 23 JUIN 2017



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 16 JUIN 2017

Le comité syndical dûment convoqué par sa présidente par lettre en date du 12 mai 2017,

En présence de 8 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

6 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Bruno MARCHETTI, M. Jacques DORIDAM, M. Gilles BOITEL, Mme Anne FUMERY, Mme Chanez HERBANNE

2 membres suppléant leurs titulaires :

M. Patrice MARCHAND	suppléant de	M. Alain LETELLIER
Mme Claire MARAIS-BEUIL	suppléante de	M. Philippe EYMERY

En présence également des 2 membres suppléants suivants :

M. Jean-Luc BOURGEOIS	suppléant de	Mme Caroline CAYEUX
M. Dominique DEVILLERS	suppléant de	M. Jacques DORIDAM

Etaient excusés :

M. Jean-Luc SAUVE, M. Frédéric GAMBLIN, M. Edouard COURTIAL, M. Frans DESMEDT, M. Alain LETELLIER, Mme Martine BORGEO, Mme Nicole COLIN, M. Eric de VALROGER, M. Gérald DARMANIN, M. Philippe EYMERY, M. Jean CAUWEL, M. Alexis MANCEL, Mme Nathalie LEBAS.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2. des statuts du syndicat et à l'article L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2017 06/16-01 relatif au compte administratif et au compte de gestion 2016 du SMABT,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à 7 voix POUR et une abstention les conclusions suivantes :

- APPROUVE le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016, ci annexés ;
- ARRÊTE au titre de l'exercice 2016, le compte administratif du SMABT de la façon suivante :

SECTION	DEPENSES BUDGETAIRES	RECETTES BUDGETAIRES	RESULTAT
INVESTISSEMENT 2016	2 537 464,43	1 859 311,99	- 678 152,44
FONCTIONNEMENT 2016	1 706 167,75	2 453 535,41	747 367,66



Caroline CAYEUX  
Sénatrice  
Présidente du Syndicat mixte  
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE LOISE  
LE 23 JUIN 2017

